



Fonctionnaire et jugement

Par Sandra2021

Bonjour

Mon mari travaille dans la fonction publique et passera devant le procureur pour des violences conjugales.... un soir après une grande dispute il s'est énervé et m'a mis plusieurs gifles..j'ai appelé les forces de l'ordre car j'avais très peur..garde à vue cette nuit et après relâché car j n'ai pas porté plainte ni fait de certificat...

Ma question que risque t il sachant qu'il était déjà jugé en 2002 pour les mêmes effets sauf que son ex elle avait porté plainte et donc il a eu six mois de prison avec sursis..

Je m'inquiète je ne veux pas qu'il perde son travail on a des enfants ensemble et il n'est pas méchant..impulsif certes..

Cordialement